Nations Unies A/55/466–S/2000/971

Assemblée générale
Conseil de sécurité

Distr. générale
9 octobre 2000
Français
Original: anglais

Assemblée générale
Cinquante-cinquième session
Points 36, 40, 41 et 85 de l'ordre du jour

Conseil de sécurité
Cinquante-cinquième année

Bethléem 2000

La situation au Moyen-Orient

Question de Palestine

Rapport du Comité spécial chargé d'enquêter sur les pratiques israéliennes affectant les droits de l'homme du peuple palestinien et des autres Arabes des territoires occupés

Lettres identiques datées du 9 octobre 2000, adressées au Secrétaire général et au Président du Conseil de sécurité par l'Observateur permanent de la Palestine auprès de l'Organisation des Nations Unies

Comme suite à mes trois lettres précédentes, datées respectivement du 29 septembre, du 2 octobre et du 4 octobre 2000 (A/55/432-S/2000/921; A/55/437-S/2000/930 et A/55/450-S/2000/957), je suis au regret de vous informer une fois encore qu'Israël, la puissance occupante, poursuit sa campagne de terreur contre le peuple palestinien et continue à massacrer et blesser des civils palestiniens en nombre croissant. Israël, la puissance occupante, continue à agir ainsi même après l'adoption de la résolution 1322 (2000) du Conseil de sécurité, en date du 7 octobre 2000.

Entre la date de ma dernière lettre et le dimanche 8 octobre, les forces de sécurité israéliennes ont encore tué 31 Palestiniens, ce qui porte à 76 le nombre total des morts (la liste de ces martyrs figure en annexe à la présente lettre). Je tiens également à appeler votre attention sur le fait que récemment des colons israéliens illégalement installés dans le Territoire occupé ont commis des actes criminels à l'égard de civils palestiniens. Les colons se sont à plusieurs reprises livrés à des actes de harcèlement et de violence et ont tué des civils palestiniens; ils ont notamment torturé et assassiné Issam Jodeh Hammad dans la nuit du dimanche 8 octobre. Son cadavre a ensuite été jeté dans une zone proche de Ramallah, où on l'a découvert aujourd'hui, lundi 9 octobre 2000. Les forces de sécurité israéliennes ont également blessé des centaines d'autres Palestiniens, dont un grand nombre demeurent dans un état critique.

00-68097 (F) 091000 091000

Outre les faits précités, je tiens à mentionner aussi la question de la Tombe de Joseph, près de Naplouse. Il importe de noter qu'Israël, la puissance occupante, a effectivement transformé le lieu en un poste militaire. Au cours des derniers jours, 18 Palestiniens ont été tués par les forces de sécurité israéliennes à cet endroit, ce qui explique la colère ressentie par la population et la destruction qui s'en est suivie après le retrait des forces de sécurité israéliennes. La partie palestinienne a toutefois déjà pris des mesures pour remettre en état les structures initiales et pour assurer une protection efficace.

Je me vois également dans l'obligation d'appeler votre attention sur la poursuite des horribles actes commis contre des Arabes israéliens en Israël même. Une mosquée historique de Tibériade, en Galilée a été profanée et incendiée, ce qui a de nouveau fait monter la tension. À Nazareth, une foule d'un millier d'Israéliens a attaqué les habitants, tuant deux d'entre eux, ce qui porte au total à 13 le nombre des morts parmi les Arabes israéliens; de nombreuses autres personnes ont été blessées.

Il est indispensable que la communauté internationale, en particulier le Conseil de sécurité, veille au respect de la résolution 1322 (2000) du Conseil d'une manière qui mette un terme à la campagne de terreur israélienne et ouvre la porte à un avenir meilleur.

Je vous serais obligé de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre comme document officiel de la cinquante-cinquième session de l'Assemblée générale au titre des points 36, 40, 41 et 85 de l'ordre du jour, et du Conseil de sécurité.

L'Ambassadeur,
Observateur permanent de la Palestine
auprès de l'Organisation des Nations Unies
(*Signé*) Nasser **Al-Kidwa**

Annexe aux lettres identiques datées du 9 octobre 2000, adressées au Secrétaire général et au Président du Conseil de sécurité par l'Observateur permanent de la Palestine auprès de l'Organisation des Nations Unies

Liste des martyrs assassinés par les forces de sécurité israéliennes dans le Territoire palestinien occupé, y compris Jérusalem (du lundi 4 octobre au dimanche 8 octobre 2000)

Mardi 3 octobre 2000

Ramez Abbas Bushnaq (son nom ne figurait pas dans la lettre du 4 octobre 2000)

Mercredi 4 octobre 2000

1. Sharif Faraj Ashour
2. Mohammed Fawzi Al-Sirfi
3. Mohmoud Al-Amwasi
4. Mohammed Yussef Abu Assi (9 ans)
5. Ala Hassan Al-Barghouti
6. Ayman Akram Al-Lowh
7. Mohanned Wadia Fares
8. Mohmoud Lutfi Massed
9. Arafat Mahmoud Al-Atrash

Jeudi 5 octobre 2000

1. Salameh Saleh Ziadat
2. Mahmoud Saleh Sbeiti
3. Mustafa Mohmoud Al-Fararjeh

Vendredi 6 octobre 2000

1. Luai Abdullah Al-Mukayad
2. Iyad Abed Al-Haleem Eshtaya
3. Dhia Abed Al-Rahman Isa
4. Mohammad Khalid Tamam
5. Marwan Abdel Al-Razik Shamalakh
6. Saleh Isa Al-Riyati
7. Majdi Sameer Al-Muslamani (15 ans)
8. Wajed Mussa Abu Awad

9. Zuheir Rizik Darabiah

10. Rashad Ismail Al-Najar

Samedi 7 octobre 2000

1. Mohammed Khalid Awad

2. Hisham Ahmad Muqbil

3. Fahed Mustafa Baker

Dimanche 8 octobre 2000

1. Yussef Thiab Khalaf (17 ans)

2. Abdel Al-Hameed Taya Zeq

3. Omar Mohammed Akawi

4. Wisam Hamdan Yazbuk

5. Ali Sayel Swedan

6. Issam Jodeh Hammad